



E X E M P L E

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ : CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

cdg ⁶³
Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

QUOI ?

Ce document a pour but de recenser et d'évaluer les risques inhérents à la co-activité entre structure d'accueil et transporteur (collectivité ou entreprise extérieure) lors d'opérations de chargement et/ou déchargement. Le protocole de sécurité chargement / déchargement définit le rôle de chacun des intervenants ainsi que les moyens mis en œuvre.

QUI ?

Le protocole doit être renseigné par le responsable du transport et celui du receveur. Ce document peut être consulté par l'Autorité Territoriale, l'ACFI, l'inspecteur du travail, le Conseiller de Prévention et/ou l'Assistant de Prévention, les membres du Comité Social Territorial (CST) ou de la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) et par les agents.

OÙ ?

Ce document doit être consultable sur la zone de réception et dans le véhicule du transporteur après qu'il ait été complété par les deux entités.

COMMENT ?

Pour que ce document soit efficace, il est indispensable d'expliquer son but et son fonctionnement à tous les agents. L'Assistant et/ou le Conseiller de Prévention peuvent vous assister dans la mise en place et le suivi de ce document.

POURQUOI ?

Ce document obligatoire permet d'évaluer et d'anticiper les risques d'interférences liés à la co-activité engendrée par les transports de marchandises et d'engager une réflexion sur les moyens de prévention à mettre en œuvre.

LES ACTEURS

	COLLECTIVITÉ	ENTREPRISE EXTÉRIEURE	SOUS-TRAITANT
RAISON SOCIALE			
ADRESSE			
N° DE TÉLÉPHONE			
NOM DU CORRESPONDANT			

NATURE DES OPÉRATIONS

Chargement

Déchargement

Opérations régulières

Opérations ponctuelles - Dates :

Horaires : de

à

Lieux :

VÉHICULES ET REMORQUES

CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES	AMÉNAGEMENTS DES VÉHICULES ET REMORQUES
Léger PTAC* : PTR** :	Plateau
Remorque PTAC :	Carrossé
Poids lourd PTAC :	Bâché
Semi- remorque PTR :	Benne
Autre(s) :	Citerne
Autre(s) :	Autre(s) :

* PTAC : Poids Total Admissible en Charge

** PTR : Poids Total Remarquable Admissible

CARACTÉRISTIQUES DE LA MARCHANDISE

NATURE	ETAT	CONDITIONNEMENT	QUANTITÉ	POIDS OU VOLUME

ÉQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENTS UTILISÉS	APPARTENANCE	UTILISATEURS
Diable	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Transpalette manuel	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Transpalette électrique	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Chariot élévateur	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Pont roulant	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Grue auxiliaire	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant
Autre(s) :	Collectivité	Collectivité
	Entreprise extérieure	Entreprise extérieure
	Sous-traitant	Sous-traitant

LES PERSONNES À PRÉVENIR

	NUMÉROS	PRÉNOMS / NOMS	FONCTIONS
1			
2			
3			
SAPEURS POMPIERS : 18		SAMU : 15	POLICE / GENDARMERIE : 17

DOCUMENTS REMIS ET EXPLIQUÉS

Livret d'accueil

Règlement intérieur

Plan des locaux (circulation + stationnement + stockage)

Consignes incendie + plan d'évacuation

Organisation des secours

Informations sur la localisation des différents registres

Autre(s) :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En accord avec les prescriptions des articles R4515-4 à R4515-11 du Code du Travail, les parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation. Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site. Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints. Toute information modifiant ce protocole sera annexée ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.

	REPRÉSENTANT DE LA COLLECTIVITÉ	REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE EXTÉRIEURE
PRÉNOM NOM		
FONCTION		
DATE ET SIGNATURE		

ANALYSE DES RISQUES

CHUTE DE HAUTEUR

DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES

MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
Mise en place de moyens de protection collective (garde-corps...)		
Utilisation de moyens adaptés (table élévatrice, haillon élévateur...)		
Habilitations et formations adaptées (autorisation de conduite, formation...)		
Port des Equipements de Protection Individuelle (EPI)		
Vérification périodique des équipements		
Réalisation des travaux depuis le sol (ex : bâchage à l'aide d'une manivelle...)		
Autre :		
Autre :		

CHUTE D'OBJETS

DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES

MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
Délimitation et interdiction d'accès aux zones à risque		
Port des casques de protection		
Autre :		
Autre :		

RISQUE BIOLOGIQUE		
DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES		
MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
Respect des règles d'hygiène		
EPI adaptés (tenue jetable, gants jetables...)		
Désinfection / nettoyage des locaux et du matériel de travail		
Protocole DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)		
Autre :		
Autre :		

RISQUE CHIMIQUE		
DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES		
MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
EPI adaptés (gants jetables, masque...)		
Habilitations ou formations adaptées (ex : habilitation chlore, phytosanitaires, amiante...)		
Protocole particulier		
Classement transport matière dangereuse		
Signalisation conforme		
Fiches de Données de Sécurité (FDS)		
Systèmes de stockage et de transport conformes		
Ventilation nécessaire		
Interdiction de fumer		
Mise en place de protections collectives		
Information des agents		
Plan de retrait de l'amiante		
Autre :		
Autre :		

RISQUES LIÉS À LA CIRCULATION**DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES**

MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
Permis de conduire adaptés et valides		
Autorisations de conduite adaptées et valides		
Tenue haute-visibilité		
Signalisation temporaire de chantier		
Délimitation des voies de circulation des piétons, des véhicules et des zones interdites		
Plan de circulation (piétons - véhicules)		
Information du personnel		
Autre :		
Autre :		

MANUTENTIONS MÉCANIQUES**DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES**

MESURES DE PRÉVENTION	À la charge de	
	Coll	EE
Autorisations de conduite adaptées et valides		
Respect des règles de manutention et d'arrimage		
Contrôles périodiques des engins et d'équipements		
Autre :		
Autre :		

INCENDIE / EXPLOSION		
DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES		
MESURES DE PRÉVENTION		À la charge de
		Coll EE
Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE)		
Moyens de lutte contre l'incendie		
Matériel adapté à la zone (ATEX...)		
Formations adaptées (certificat d'artificier, manipulation d'extincteurs...)		
Autre :		
Autre :		

AUTRES (NOYADE, ANIMAUX...)		
DESCRIPTION DES SITUATIONS DANGEREUSES		
MESURES DE PRÉVENTION		À la charge de
		Coll EE

RAPPEL

EPI	DOCUMENTS OBLIGATOIRES
Casque	Plan d'évacuation
Chaussures de sécurité	Fiches de Données de Sécurité (FDS)
Vêtements de travail adaptés	Vérification des engins de manutention
Lunettes de protection ou visière	Attestation de formation
Protections auditives	Habilitation électrique
Protections respiratoires adaptées	Autorisation de conduite
Vêtements haute-visibilité	Permis de conduire
Autre(s) :	Document Unique
Autre(s) :	Registres
Autre(s) :	Plan de circulation
Autre(s) :	Autre(s) :





Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme



SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

7 rue Condorcet CS 70007 - 63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 04 73 28 59 80



secretariatprevention@cdg63.fr



cdg63.fr

Mise à jour : juillet 2024

Exemple de document
réalisé
par le service Prévention

